
GESTION EFFICACE DU RENOUELEMENT DES STOCKS EN PHARMACIE : LA BANQUE LAURENTIENNE RECOMMANDE LA MARGE DE CRÉDIT OPÉRATIONNELLE

Montréal, le 16 décembre 2010 – À la Banque Laurentienne, différents véhicules de financement sont à la disposition des pharmaciens pour répondre à des besoins spécifiques. Dans le cas du renouvellement des stocks, qui implique un financement à court terme, la Banque recommande de faire appel en toute logique à une solution de financement telle que la marge de crédit opérationnelle.

« Les pharmaciens doivent renouveler continuellement leurs stocks auprès des distributeurs pour répondre à la demande de leurs clients, et ces achats gagnent à être réglés rapidement, explique Monique Lo, directrice principale, Pharmacies, à la Banque Laurentienne. En payant leurs fournisseurs dans un délai de 21 jours, les pharmaciens bénéficient généralement d'un rabais de 2 % sur leurs achats, ce qui peut représenter une somme substantielle au cumulatif. »

La marge de crédit est un des véhicules financiers les plus souples : elle offre une pleine latitude d'utilisation jusqu'à la limite permise, des remboursements en fonction des fluctuations de liquidités de l'entreprise, et un taux d'intérêt très avantageux, généralement moins élevé qu'un financement à long terme ou d'autres facilités de crédit. À la Banque Laurentienne, la marge de crédit d'un client pharmacien est révisée à tous les ans et le montant accordé est établi en fonction du niveau des stocks en inventaire et des comptes à recevoir. De plus, à tous les trois mois, le bilan des actifs est examiné pour suivre l'évolution du compte de marge de crédit, tout en considérant les fluctuations qui peuvent affecter les stocks et les comptes à recevoir. Un calcul de *margination* permet alors de vérifier si le niveau de crédit autorisé répond adéquatement aux besoins de l'entreprise.

« Tel qu'indiqué, le montant autorisé ne change pas en cours d'année, et le client peut l'utiliser en entier : nous comprenons qu'il peut y avoir des fluctuations importantes des stocks ou des comptes à recevoir au courant de l'année et l'entreprise doit pouvoir fonctionner sans souci avec le crédit d'opération approprié, précise Monique Lo. Comme indiqué, le coût d'emprunt fait l'objet d'un suivi trimestriel. Les pharmaciens apprécient cette approche qui leur permet de connaître précisément leur marge de manœuvre et de mieux planifier leurs opérations. Si les besoins sont à la hausse et qu'une augmentation de la marge de crédit est nécessaire, nous disposons ainsi de toutes les données pour accorder de nouvelles facilités de crédit. »

Les pharmaciens qui souhaitent en savoir plus sur l'offre globale de services financiers offerts par la Banque Laurentienne aux membres de leur profession peuvent communiquer avec Monique Lo au numéro 514 227-2766, poste 5046, ou visiter la page *Pharmacies* sur le site Internet de la Banque Laurentienne à l'adresse <https://www.banquelaurentienne.ca/fr/entreprises/pme/pharmacie.html>.

À propos de la Banque Laurentienne

La Banque Laurentienne du Canada est une institution bancaire dont les activités s'étendent à l'échelle du Canada. Elle offre à ses clientèles tout un éventail de services financiers diversifiés et se distingue grâce à l'excellence de son service, à son accessibilité et à sa convivialité. La Banque est au service des particuliers et des petites et moyennes entreprises, et elle offre également ses produits à un vaste réseau d'intermédiaires financiers indépendants par l'entremise de B2B Trust. Enfin, elle offre des services de courtage de plein exercice par l'intermédiaire de Valeurs mobilières Banque Laurentienne.

La Banque Laurentienne est solidement implantée au Québec, où elle exploite le troisième plus important réseau de succursales bancaires. Ailleurs au Canada, la Banque est active dans des segments de marché spécifiques. La Banque Laurentienne du Canada gère un actif au bilan de plus de 23 milliards \$, et des actifs administrés de plus de 15 milliards \$. Fondée en 1846, elle emploie aujourd'hui plus de 3 600 personnes.

-30-

Renseignements :

Mary-Claude Tardif
Conseillère,
Relations publiques
514 284-4500, poste 4695
mary-claude.tardif@banquelaurentienne.ca